

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/1937

Lyon 8e - PUP Berliet - Aménagement intérieur d'un établissement d'accueil pour jeunes enfants de 48 places, Parc Berliet, voie nouvelle Nord Sud - Opération n° 08306002 - Lancement de l'opération et affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme n° 2009-1, Programme n° 00002

Direction de la Construction

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 14 MARS 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 17 MARS 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 7 MARS 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 18 MARS 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. DURAND (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme HOBERT (pouvoir à Mme FRIH), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à M. REMY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/1937 - LYON 8E - PUP BERLIET - AMENAGEMENT INTERIEUR D'UN ETABLISSEMENT D'ACCUEIL POUR JEUNES ENFANTS DE 48 PLACES, PARC BERLIET, VOIE NOUVELLE NORD SUD - OPERATION N° 08306002 - LANCEMENT DE L'OPERATION ET AFFECTATION COMPLEMENTAIRE D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME N° 2009-1, PROGRAMME N° 00002 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 16 février 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1725 du 17 décembre 2015, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle n° 2009-1 «Opérations et aménagement Petite Enfance PEP 2008-2014», programme n° 00002 Enfance.

Par délibérations n° 2013/5647 du 1^{er} juillet 2013 et n° 2014/588 du 20 octobre 2014, vous avez approuvé la convention et son avenant n° 1, établis entre la Ville de Lyon, le Grand Lyon et la société SOLYCOGIM, relatifs au projet urbain partenarial (PUP). Cette convention et l'avenant n° 1 ont établi le montant de la participation de la Ville pour la réalisation d'un équipement petite enfance à 2 798 640 € TTC.

La société SOLYCOGIM a été mandatée par les propriétaires d'un tènement situé entre les rues Audibert et Laviotte, Marius Berliet, Saint Aignan et des Hériveaux représentant au total une surface de 2,7 hectares environ, pour réaliser une opération de construction.

Cette opération prévoit la construction de logements, bureaux, d'activités de loisirs, de commerces et prévoit notamment de satisfaire les besoins en équipements publics de proximité.

Par délibération n° 2015/1074 du 27 avril 2015, vous avez approuvé l'acquisition en VEFA de deux volumes bruts auprès de la SCI NOHAO, en vue de la création d'un équipement petite enfance, d'un montant de 1 293 444,50 € TTC (frais notariés estimés à 15 200 € compris).

Les travaux de l'opération soumise aujourd'hui à votre approbation concernent l'aménagement intérieur d'un volume (livré non clos, couvert et fluides en attente) par la Ville de Lyon au rez-de-chaussée d'un bâtiment construit par la SCI NOHAO, aménageur de l'îlot 4.

L'opération d'aménagement de cet EAJE, conduite par la Ville de Lyon, comprend :

- L'aménagement intérieur d'une surface de 655 m² SHON pour 48 places (menuiseries extérieures, isolations thermique et phonique,

cloisonnements, plâtrerie, menuiseries bois, plafonds suspendus, revêtements de sols et murs, installations électriques courants forts et faibles, plomberie sanitaires, chauffage et ventilation, mobiliers attachés au fonds, peinture, signalétique intérieure, enseigne, etc.).

- L'aménagement de 250 m² d'espace extérieur.

Après consultation, conformément au Code des Marchés Publics, les études de maîtrise d'œuvre ont été confiées au cabinet d'architecture Valérie Saillard. Il en ressort que le coût global de l'opération au stade d'avant-projet détaillé (APD) est de 1 416 000 € TTC (valeur décembre 2015), montant auquel il convient de rajouter 120 000 € TTC pour le mobilier et 1 293 444,50 € TTC correspondant au foncier, ce qui représente un montant total global d'opération arrondi à 2 829 445 € TTC.

Cette opération sera financée par affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme n° 2009-1 « Opérations et aménagement Petite Enfance PEP 2008-2014 », programme n° 00002 Enfance.

Les marchés de travaux et autres marchés d'études nécessaires au bon déroulement de l'opération seront attribués en application des dispositions du Code des Marchés Publics.

Vu les délibérations n° 2013/5647 du 1^{er} juillet 2013, n° 2014/588 du 20 octobre 2014, n° 2015/1074 du 27 avril 2015 et n° 2015/1725 du 17 décembre 2015 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Vu l'avis du Conseil du 8^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

DELIBERE

1 – Le lancement de l'opération n° 08306002 « PUP Berliet - Aménagement intérieur d'un établissement d'accueil pour jeunes enfants de 48 places », est approuvé. Cette opération sera financée par affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme n° 2009-1 « Opérations et aménagement Petite Enfance PEP 2008-2014 », programme n° 00002 Enfance.

2 – M. le Maire est autorisé à déposer le permis de construire ou de démolir, ou l'autorisation de travaux afférents.

3 – Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon – programme n° 00002, AP n° 2009-1, opération n° 08306002 et imputée aux chapitres 20, 21, 23 et autres, fonction 64, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :

- réalisé antérieur : 463 808,12 € ;
- 2016 : 1 010 636,88 € ;
- 2017 : 1 200 000,00 € ;
- 2018 : 155 000,00 €.

4 – Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. GAY